



La Lettre

d' Informations Municipales Saint-Caprais de Bordeaux

OCTOBRE
2012



Octobre rose

Comme annoncé dans le dernier BCI, la municipalité de Saint-Caprais, cette année encore, se mobilise en faveur du dépistage du cancer du sein.

Pour soutenir cette opération, la façade de la mairie est parée de rubans roses, et les visiteurs sont invités à pénétrer dans l'accueil en passant sous un gros noeud de même couleur.

Parce qu'aujourd'hui encore 1 femme sur 3 ne se fait toujours pas dépister, une ville en rose pour rappeler que le dépistage précoce du cancer du sein est la clé pour gagner la bataille contre le premier cancer féminin et sauver ainsi des milliers de vies.

Travaux...

°Des abris vélos ont été posés et des jardins ont été créés à la maternelle.

Le city-stade est maintenant équipé d'un pare-ballons pour ne plus perturber les parties de tennis voisines. La 2ème tranche de réfection de l'éclairage public des hauts de Saint-Caprais est terminée.

°La création d'un espace cinéraire, à savoir des caves urnes et un jardin du souvenir, est en cours. Cela nécessite la modification du règlement du cimetière.

°Des travaux de restructuration de l'école maternelle

nécessaires : déplacement du bureau de la directrice, modification de la bibliothèque, agrandissement de la salle de repos, création de vestiaires. Institutrices et personnels ont été associés à une première réflexion. Le maître d'œuvre et le bureau de contrôle ont été sélectionnés. Le projet sera présenté au conseil d'école.

°Le dossier de réhabilitation du gymnase est lancé. Reprise des huisseries et des rangements, réfection des sanitaires, séparation de l'espace football, agrandissement de la salle d'évolution, chauffage... font partie des nombreuses réjouissances.

Le maître d'œuvre a été sélectionné. Le coût prévisionnel est de 350.000 €, des demandes de subventions vont être déposées auprès des organismes financeurs.

°Des travaux de renouvellement et de renforcement du réseau d'eau potable et d'assainissement sont actuellement en cours sur la commune. La circulation est interdite sauf riverains :

- jusqu'au 9 novembre, sur une partie de l'Avenue de Mercade où une déviation est mise en place.
- jusqu'au 30 novembre, Chemin de St-Front.

Inscription sur les listes électorales.

Attention, celle-ci n'est pas automatique. Si vous avez récemment emménagé dans la commune et que vous n'avez pas encore fait les démarches, il est nécessaire de se présenter à la mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile et ce, avant le 31 décembre 2012.

Mise en place du Conseil Municipal Enfants

La citoyenneté et la démocratie s'apprennent dès le plus jeune âge. Parmi d'autres initiatives, la Commission Jeunesse a décidé de relancer un Conseil Municipal Enfants (CME).

Institué pour donner la parole aux enfants, leur donner les moyens d'agir dans le village, ainsi que leur permettre de découvrir les institutions locales et les principes de la citoyenneté, le CME est partenaire du Conseil Municipal : il formule des avis et des propositions soit à la demande des élus, soit de sa propre initiative, suivis de réalisations concrètes chaque fois que possible.

F. Chabagno, délégué de la commission, et S. Murard, président des parents d'élèves, sont allés dans les classes et, avec les institutrices, ont

présenté aux enfants cette nouvelle institution afin de les sensibiliser et les motiver à s'investir dans le projet. Ils ont apparemment fait mouche !

Est éligible tout enfant de 8 à 10 ans, habitant la commune et scolarisé à l'école de Saint-Caprais en CE2, CM1 ou CM2.

Les électeurs, en classe de CE2, CM1 et CM2, éliront 4 conseillers municipaux par niveau, soit 12 membres pour 1 an renouvelable.

Calendrier :

- du 22 au 26 octobre : dépôt des candidatures.
- du 12 au 15 novembre : campagne électorale
- 16 novembre : élections.
- 20 novembre : mise en place lors de la Journée Mondiale de l'Enfance.

Un conseil d'éthique sera constitué. Toute personne intéressée est conviée à se faire connaître à la mairie.



Les compte-rendus des conseils municipaux sont consultables sur le blog de la mairie : stcapraisbx.blogspot.com

En raison du pont de la Toussaint, le secrétariat de la mairie sera fermé le vendredi 2 novembre.

Nouveaux habitants

La municipalité de Saint-Caprais va recevoir les nouveaux habitants lors d'une réception programmée le samedi 15 décembre à 11h30.

Si vous avez emménagé au cours de l'année 2012, merci de bien vouloir vous faire connaître au secrétariat de la mairie.

Rentrée 2013-2014

Les parents dont les enfants non scolarisés sont nés en 2010, ainsi que ceux des enfants nés de janvier à avril 2011, sont priés de se faire connaître à la mairie et à l'école pour les inscriptions en maternelle.

Cette démarche est nécessaire pour établir les prévisions d'effectifs.

PERMANENCE DES ELUS

Le Maire, Jean-Paul PETIT, reçoit sur rendez-vous pris à la mairie : 05.57.97.94.00.

L'ensemble des adjoints reçoit également sur rendez-vous, de préférence le lundi après-midi pour les questions d'urbanisme.

HORAIRE Mairie

Lundi et vendredi, de 14h00 à 19h00.
Du mardi au jeudi, de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Le CCAS vous informe ...

Les chantiers de l'alphabet

En novembre 2005, des cours d'alphabétisation pour adulte avaient été mis en place. Devant le succès rencontré, une association autonome avait été créée : "Les chantiers de l'alphabet".

Aider les adultes ne connaissant pas ou peu le français à l'apprendre (lecture et écriture) dans le but d'acquérir une autonomie dans leur vie sociale ou assurer une remise à niveau, tels sont les objectifs de cette association.

Les cours ont lieu le mercredi de 18h00 à 20h00.

Rens. : 05.56.21.35.76.

Ludothèque

Depuis le 3 octobre, la ludothèque a ouvert une annexe au domaine de Loustallaut, 3 fois par semaine. Rappel des horaires :

- mercredi matin, de 10h à 12h, pour un accueil tout public,

- jeudi matin, de 10h à 11h30, pour un accueil parents enfants dédié aux 0-3 ans,

- jeudi après l'école, de 16h30 à 18h15, pour un accueil tout public.

Ces activités sont gratuites.

Vente de sapins de Noël

L'association des parents d'élèves organise une vente de sapins de Noël à des prix très attractifs.

Les bénéfices seront utilisés pour les enfants des écoles.

Il est nécessaire de réserver votre sapin avant le 23 novembre. Les bons de réservations sont à votre disposition à la mairie.

Vous pourrez venir chercher votre sapin le vendredi 7 décembre de 17h00 à 19h30, sur la place du village.

MANIFESTATIONS...

... en novembre ...

Dimanche 11

- **Commémoration**

11h00 au Monument aux Morts suivie d'un apéritif offert par la mairie.

Samedi 24

- **Bourse aux jouets**, organisée par les Parents d'élèves au restaurant scolaire, de 9h00 à 13h00.

Vous pouvez dès aujourd'hui déposer vos dons à la mairie. Rens 05.56.78.58.61.

- **Inauguration du Parc Jacquotte** à 11h.

Vendredi 23 et Samedi 24

- **Collecte Nationale de la Banque Alimentaire**, Place du Village de 8h30 à 13h00 et de 16h00 à 20h00.

...et décembre ...

Dimanche 2 décembre

- **Cap sur le Vin**, organisé par Echo5cap au Domaine de Loustallaut, de 11h à 18h.

Braderie automne/hiver de septembre

La préparation de cette braderie est faite en amont puisque tous les mercredis, des bénévoles viennent trier et mettre les vêtements en caisse dans l'attente du jour J.

Dès le lundi qui précède la braderie, nous procédons à la mise en place : près de 4 tonnes de vêtements vont être manipulées, étiquetées, rangées et présentées au public.

Nous remercions toute l'équipe, bénévoles et élus. Félicitons aussi notre régisseur qui occupe une place importante, la législation nous imposant d'avoir un tel poste. En effet, M. François, doit délivrer pour chaque article vendu, un reçu précisant le nom de l'acheteur et le prix payé. Ce travail nécessite application et rigueur : il exécute avec un grand professionnalisme. Lors de cette braderie, 408 familles Saint-Capraisiennes ou venant de 50 communes plus ou moins éloignées (Talence, Targon, Castres...) ont trouvé leur bonheur.

L'ensemble des bénéfices servira, comme à chaque fois, pour des aides et des actions sociales menées par le CCAS au niveau communal.

Signature d'une Convention "Familles Rurales"

Le CCAS vient de signer une convention de partenariat avec l'association départementale "Familles Rurales". Reconnue d'utilité publique, elle a pour but de grouper les familles vivant en milieu rural pour assurer la défense de leurs intérêts matériels et moraux. Elle met en place différentes aides et notamment un service d'information et de défense du consommateur (conseils, prévention des litiges ...).

Depuis plus de 30 ans, Familles Rurales répond à vos questions de la vie quotidienne et vous accompagne dans vos actes de consommation. Les conseils sont gratuits. Pour plus de services l'adhésion est de 18€.

Une permanence d'information est mise en place, les mercredis après-midi à la mairie de St-Caprais, sur rendez-vous pris au 06.80.92.26.50.

Commerces : 2 inaugurations à Saint-Caprais : Changement de propriétaire ou de locaux, les commerces se renouvellent, ce qui donne lieu à des inaugurations officielles.

Ainsi, **S. Khaloufi**, nouvelle propriétaire du **bureau de tabac** a inauguré son commerce le vendredi 12 octobre à midi, en proposant un buffet déjeunatoire. Les convives se sont retrouvés pour fêter cet événement fort sympathique.

Ouvert

- du lundi au vendredi, de 6h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30.

- samedi de 8h00 à 12h30 et de 16h00 à 20h00.

- dimanche de 8h00 à 13h00.



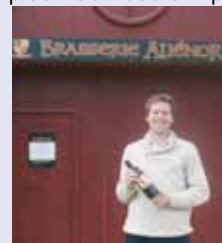
L. Lefebvre, brasseur à St-Caprais, a inauguré son nouveau local situé au Domaine de Loustallaut : la réception s'est faite autour d'un buffet dégustation du produit du terroir. La fabrication de la bière Aliénor n'a maintenant plus de secret pour les élus, personnels

communaux et représentants associatifs présents.

Ouvert

- du lundi au vendredi de 16h00 à 18h30.

- samedi de 17h00 à 18h30.



Le loup à la bibliothèque

Une exposition sur le loup aura lieu en décembre à la bibliothèque.

C. Anton, la bibliothécaire, vous invite à participer à l'élaboration de celle-ci en apportant des dessins, travaux manuels, poésies... sur ce thème, et ce avant le 30 novembre.

En exposant vos oeuvres, cette manifestation sera aussi la vôtre.

Rens. : 05.57.97.94.17.



Jumelage

La 4ème édition du raid cyclo-pédestre « St Caprais - St Caprais en passant par St Caprais » a été parrainée par le programme des Nations Unies intitulé « Plantons pour la planète : campagne pour un milliard d'arbres ».

Avec le soutien des municipalités de Villenave d'Ornon, de St Caprais de Bordeaux, de la communauté de communes des Portes de l'Entre-Deux-Mers et de divers partenaires, le comité d'organisation apportera près de 4000 pins maritimes à nos amis portugais (du 29 novembre au 3 décembre).

350 pins seront également remis à la Communauté de Communes afin que les 7 communes soient, par l'action de planter un arbre, responsables en matière d'environnement et ainsi participent au développement durable et équitable en faveur des générations futures.

Une remise officielle se déroulera avant le 29 novembre.

Pleurons le saule pleureur

Vous n'auriez pas manqué de remarquer son absence tellement il était majestueux. Cet arbre situé derrière l'épicurien n'est plus. Il n'a pas résisté au dernier coup de vent.

